



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49990

Texte de la question

M Gerard Leonard attire l'attention de M le secretaire d'Etat aux handicapes et accidentes de la vie sur l'urgence que revet, pour les deficients auditifs, la prompte adoption d'un decret en Conseil d'Etat pour l'application de l'article 33 de la loi no 91-73 du 18 janvier 1991. Dans cet article, il est stipule en effet que « dans l'education des jeunes sourds, la liberte de choix entre une communication bilingue (langue de signes et francais) et une communication orale, est de droit ». Une telle faculte de choix s'avere particulierement indispensable dans la mesure ou la langue des signes est un reel besoin pour les deficients auditifs dans leurs problemes de communication soit entre eux, soit avec les personnes entendantes avec le soutien d'interpretes specialises. Le decret attendu permettrait de fixer les conditions d'exercice de ce choix pour les jeunes sourds et leurs familles ainsi que les dispositions a prendre par les etablissements et services ou est assuree l'education des jeunes sourds pour garantir l'application de ce choix. Il lui demande en consequence s'il entend faire proceder a une prompte adoption de ce decret et, le cas echeant, quels delais apparaissent probables en l'espece.

Texte de la réponse

Reponse. - La loi no 91-73 du 18 janvier 1991 prevoit en son article 33 le droit pour les jeunes sourds et leur famille a choisir librement entre une communication bilingue et une communication orale. Le decret d'application prevu par cet article est en cours d'elaboration et sa publication devrait intervenir prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Leonard Gerard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49990

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : handicapés et accidentés de la vie

Ministère attributaire : handicapés et accidentés de la vie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4600